

L'occupation continue au collège Henri Barbusse

Par Claire Chabal

Après trois semaines d'occupation du collège Henri Barbusse (Vaulx-en-Velin) afin d'héberger trois familles sans-abri, les personnels de l'établissement ont manifesté ce jeudi soir pour alerter, une nouvelle fois, sur la précarité de la situation de ces ménages.



© Claire Chabal

Manifestation pour les familles hébergées au collège Henri Barbusse, le 21 décembre 2017.

"Pas d'enfant à la rue ! Réquisition des logements vides", "un toit, c'est un droit ! Réquisition des logements vides !" Au son de ces slogans chantés au mégaphone puis scandés, une soixantaine de personnes manifestent ce jeudi soir dans les rues de Vaulx-en-Velin, entre la mairie et le collège Henri Barbusse. L'établissement scolaire est occupé depuis le 1er décembre, afin de loger trois familles sans-abri, soit cinq parents et 10 enfants entre 6 et 19 ans. Un des ménages comprend une mère seule qui travaille et qui a un titre de séjour jusqu'en octobre 2019. "Il est totalement incompréhensible qu'elle ne soit pas prise en charge dans le cadre de l'hébergement d'urgence", s'insurge Mickaël Goyot, professeur au collège Henri Barbusse, qui souligne qu'elle "fait vivre la société française" par son emploi. Une autre famille a demandé l'asile le 11 octobre 2017. Une action qui devrait lui donner le droit à un hébergement, selon la loi française, comme le rappelle l'enseignant.

Les personnels du collège Henri Barbusse ont pourtant alerté les autorités publiques. Une demande d'audience a été transmise au préfet le 7 décembre. *"On refuse de nous recevoir alors que le ministre*

de la Cohésion des territoires Jacques Mézard a annoncé le 5 décembre "aucune famille, aucun gamin, aucun jeune dehors" et que ces consignes ont été envoyées aux préfets", dénonce Mickaël Goyot.

"C'est de la poudre de perlimpinpin !"

À l'arrivée du cortège devant le collège Henri Barbusse, Sébastien Léger, professeur d'histoire-géographie, clame dans un mégaphone : *"ceux qui disent qu'il n'existe pas de logements vides racontent des mensonges, c'est de la poudre de perlimpinpin ! Ici même au collège Henri Barbusse, un logement de fonction est libre depuis quatre ans."* La Métropole, propriétaire du lieu, a été sollicitée à plusieurs reprises sans réponse, selon Mickaël Goyot. L'enseignant, qui a rencontré la municipalité avant la manifestation, regrette également que l'ancien hôtel Henni, *"vide depuis deux ans"*, ne puisse pas être réquisitionné. *"La municipalité nous a dit qu'il n'était pas salubre, explique Mickaël Goyot. Elle nous a aussi indiqué qu'ils allaient contacter la préfecture car cela ne relève pas de leur compétence d'héberger ces familles."*

"Cela me bouleversait"

Léa*, dont la petite sœur est scolarisée au collège Henri Barbusse, raconte que sa famille a connu la rue pendant longtemps avant de pouvoir dormir dans le gymnase de l'établissement scolaire. *"Je suis en première, j'ai trois épreuves de Bac à passer cette année, et au vu de ma situation, je ne peux pas réviser, c'est impossible"*, confie la jeune femme de 16 ans, à qui la mobilisation *"fait chaud au cœur"*.

Éloïse*, professeur d'une élève de 3e hébergée dans l'établissement, la décrit comme *"vraiment exemplaire"*. *"Même quand elle dormait dehors, elle avait ses affaires et elle avait fait son travail, et moi, cela me bouleversait, souffle-t-elle. Une des mères était très inquiète pour leur avenir. Elle m'a demandé s'ils allaient mourir."*

Sylvie*, également enseignante au collège Henri Barbusse, évoque, quant à elle, la différence de traitement entre les différentes communes de la métropole lyonnaise. *"Je suis assez choquée que la situation se soit réglée plus vite à Lyon ou à Villeurbanne, note-t-elle. À Vaulx-en-Velin visiblement, cela dérange moins que des personnes dorment dehors ou que des collèges soient occupés."* La soirée se termine par un barbecue *"solidaire"* devant l'établissement scolaire. Et l'occupation continuera pendant les vacances scolaires.

*Prénoms d'emprunt.